

+ de 800 photos
pour vous guider pas à pas

Robert Longechal

Terrasses et aménagements extérieurs

La maison du sol au plafond



Je construis

Je rénove

Je pose

J'enduis

Maquette intérieure et couverture : Maud Warg
Réalisation de couverture : Pierre-André Gualino
Mise en pages : PCA

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2014

ISBN 978-2-10-071160-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1.	Fabriquer des pots en béton	5
2.	Baliser une allée avec des LED	13
3.	Poser un caniveau	19
4.	Monter des piliers en pierre reconstituée	25
5.	Réaliser un auvent en bois	31
6.	Poser une clôture métallique en panneaux	45
7.	Créer une clôture en bois	57
8.	Réaliser un bel abri-poubelle	63
9.	Construire un abri avec du bois de récup'	69
10.	Construire une cabane en bois	77
11.	Réaliser un coin barbecue	91
12.	Créer un jardin « feng-shui »	117
13.	Créer un jardin aquatique	137
14.	Poser une terrasse en bois composite	145

15.	Monter une terrasse en caillebotis	151
16.	Réaliser une terrasse de pierres en opus incertum	155
17.	Réaliser une terrasse en dalles de pierre	159
18.	Créer une terrasse pavée	171
19.	Construire une pergola décorative	177
20.	Construire une pergola de terrasse	185

1

Fabriquer des pots en béton

Il est assez simple de fabriquer des pots en béton aux formes contemporaines à un prix très modeste par rapport aux pots du commerce. La seule difficulté consiste à réaliser le moule pour couler le pot. Cette fiche vous propose une technique simple qui permet de fabriquer des pots carrés ou des bacs rectangulaires avec une forme évasée.

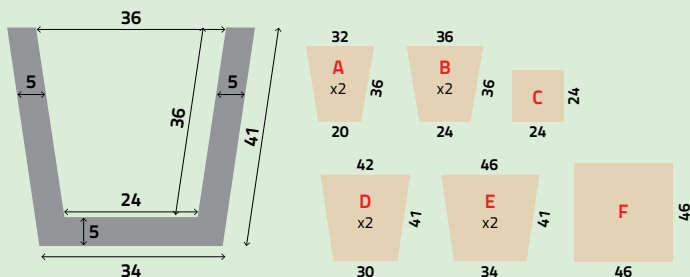


1 Fabrication du moule

L'ensemble est constitué de deux éléments: le moule, qui donne la forme extérieure et le contre-moule, plus petit, qui donne la forme intérieure.

Le contre-moule est formé par deux grands côtés A, deux petits côtés B et un fond C. Le moule est formé par deux grands côtés D, deux petits côtés E et un dessus F.

Le pot est fabriqué avec du béton fin (mortier de sable et de gravier fin) dans lequel on ajoute un plastifiant et une armature en fibres. Le coulage est réalisé, moule tête en bas, afin de faciliter le démoulage.



1 Tracez les pièces du moule sur un panneau. On utilise ici un panneau de lamelles de bois (OSB).



2 Sciez les différentes pièces.



3 Vissez sur les bords de chaque élément A deux morceaux de tasseau.



4 Assemblez l'élément A avec un élément B en vissant au travers des tasseaux.



5 Assemblez les deux côtés A aux deux côtés B, toujours au travers des tasseaux.



6 Sur l'élément F (dessus du moule), tracez un carré de 36 cm, correspondant aux bords extérieurs du contre-moule.



7 Centrez le module F sur le contre-moule.



8 Vissez-le sur les chants du contre-moule.



9 Vissez le fond du contre-moule C et tracez ses diagonales pour repérer son centre.



10 Percez un trou de 12 à 15 mm de diamètre au centre du fond C.



11 Enfilez un tube au diamètre du trou. Il s'agit de la réservation pour le trou d'évacuation d'eau.



12 Jointoyez le tour du tube au mastic silicone.



13 Jointoyez aussi tous les assemblages au mastic silicone.



14 Lissez les joints pour obtenir des raccords nets au démoulage.



15 Assemblez le moule en vissant les côtés D sur les côtés E.



16 Enduisez abondamment l'intérieur et l'extérieur du moule d'huile ou de cire.



17 Enfillez le contre-moule dans le moule.



18 Vissez le fond sur les chants du moule.

2 Coulage du béton

On réalise un béton blanc avec du sable blanc additionné de gravier fin et du ciment blanc. Selon la couleur souhaitée pour les pots, on peut utiliser du ciment gris, du sable gris, un mélange de ciments blanc et gris, un mélange de sables de couleurs différentes. On peut aussi teinter le mortier avec des pigments en poudre.



1 Mélangez sable et ciment

à raison d'un seau de ciment pour trois seaux de sable.



2 Ajoutez

au mélange **trois poignées de fibres** macro-synthétiques qui constitueront l'armature du béton.



3 Ajoutez

à l'eau de gâchage environ **3% de plastifiant**, qui sert aussi d'hydrofuge, d'agent d'accrochage et améliore la résistance.



4 Gâchez le

mélange avec de l'eau: 4 à 5 litres si le sable est sec.